

Bonjour chers parents,

Nous vous remercions d'encourager vos enfants à persévérer dans leurs apprentissages. L'ensemble de l'équipe continue d'œuvrer de façon professionnelle et assidue auprès de vos enfants afin d'assurer leur réussite éducative. Comme toujours, votre collaboration est grandement appréciée et a un grand impact sur la réussite de vos enfants.

Bonne lecture,

Tetyana L'Allier
Directrice



DATES IMPORTANTES

- 2 mai au 7 mai 2024 : Grève du transport scolaire;
- 8 mai au 15 mai 2024 : Possible grève du transport scolaire (les informations suivront prochainement);
- Jeudi 16 mai : MARCHE-O-THON au parc de l'école Montcalm;
- Vendredi 17 mai : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert;
- Vendredi 17 mai à 9h et à 10h : Visite des nouveaux élèves du préscolaire pour l'année 2024-2025;
- Lundi 20 mai : Congé.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates de nos prochaines réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h au salon du personnel : le lundi 13 mai 2024 et le lundi 10 juin 2024 (à confirmer).

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

Des questions? Consultez la section [Changement d'adresse | Déménagement prévu](#)

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA GARDE SCOLAIRE

À l'occasion de la Semaine québécoise de la garde scolaire, du 13 au 17 mai, l'Association québécoise de la garde scolaire invite parents, élèves et partenaires scolaires à découvrir ou redécouvrir un véritable trésor qui se cache au cœur de leur école : le service de garde.

Nous invitons les parents, les enfants et l'équipe-école à rendre hommage au talent, à la créativité, au dévouement et à l'énergie déployés par les éducateurs et éducatrices du service de garde.

HORAIRES DES ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES

Les évaluations obligatoires du ministère de l'Éducation au primaire auront lieu en juin. Nous vous demandons de porter une attention particulière à la prise de rendez-vous et aux absences des enfants sur temps de classe pendant cette période. Effectivement, selon les consignes du ministère de l'Éducation, seuls les motifs suivants peuvent justifier les absences lors des épreuves :

- Maladie sérieuse ou infectieuse (un billet médical pourra être exigé);
- Décès d'un proche (avec preuve écrite);
- Convocation à un tribunal (avec preuve écrite de la convocation);
- Accident ou événement contraignant majeur;
- Participation à un événement d'envergure (avec preuve écrite).

Il sera possible de reprendre une partie d'épreuve ministérielle à l'école uniquement si celle-ci est justifiée par un motif reconnu.

Les parents d'élèves absents aux moments des épreuves ne pourront pas motiver l'absence pour d'autres motifs (par exemple : voyage de nature familiale ou compétition sportive). Les élèves absents sans motif reconnu se verront attribuer la note 0 % pour l'épreuve ou la partie d'épreuve non réalisée. Aucune reprise ne sera offerte dans ces cas.

Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation :

- 3 et 4 juin: Français lecture, 6^e année
- 5 et 6 juin : Français écriture, 6^e année
- 11-12-13 juin : Mathématique, 6^e année
- 5 et 6 juin : Français lecture, 4^e année
- 10-11-12 juin : Français écriture, 4^e année

HORAIRES DES ÉVALUATIONS COMMUNES ET SUGGÉRÉES

- 28 au 30 mai : Mathématiques, raisonner à l'aide des concepts et processus, 4^e année
- 29 mai, 3 et 6 juin : Mathématiques, raisonner à l'aide des concepts et processus, 2^e année
- 29 mai : Français lecture, 2^e année
- 3 juin au 6 juin : Français écriture, 2^e année

PÉRIODE D'INSCRIPTION AU CLUB DE VÉLO DALBIX

Dalbix est le club de vélo de montagne de la ville de Sherbrooke. Faire partie du club Dalbix, c'est le plaisir de retrouver son groupe d'amis à chaque activité, en plus de s'amuser et de progresser dans son sport favori!

Pour l'inscription et les détails, visitez le www.dalbix.ca.



DÉBUT DE LA SAISON 6 MAI : C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !
Fin de la saison : 12 septembre, avec une relâche pendant les semaines de vacances de la construction.

C'EST QUOI DALBIX

- Club de vélo de montagne de la ville de Sherbrooke
- Pour les jeunes à partir de 7 ans (au 31 décembre 2024), jusqu'aux adultes.
- Dans chaque groupe d'âges, il y a des groupes débutants, intermédiaires et avancés.
- Deux choix s'offrent à vous, à partir du Chalet du Mont Bellevue :
Cours 2 fois par semaine (lundi-mercredi ou mardi-jeudi)
encadrés par des entraîneurs formés, dès 18h
et/ou
École de vélo de montagne tous les mercredis matins de l'été au Chalet du Mont Bellevue, encadrée par des entraîneurs certifiés.

TARIFICATION

- Pour les cours de soir : 380 \$/membre
- Pour l'école de vélo : 200 \$/enfants
- La licence de la FQSC est obligatoire.

RABAIS de 50 % sur les inscriptions du 3e enfant et plus.

INSCRIPTION 2024
Pour s'inscrire, rendez-vous sur notre site web !
www.dalbix.ca

Les bonnes pratiques pour le partage de photos des enfants

Naitre et grandir a publié un dossier complet sur comment protéger les tout-petits à l'ère numérique. Saviez-vous que...

- publier des photos et des vidéos de votre tout-petit ainsi que des informations sur lui comporte des dangers.
- ces informations personnelles pourraient mettre mal à l'aise votre enfant plus tard et être utilisées par des personnes mal intentionnées.
- il est conseillé de limiter les publications sur votre enfant et, s'il est assez vieux, de lui demander son consentement.



Voici ce que vous pouvez faire pour partager de façon plus sécuritaire des photos de vos enfants :

- Éviter les publications qui montrent votre enfant dans certaines situations.
- Limiter le nombre de publications et ne pas partager certaines informations.
- Resserrer vos paramètres de confidentialité et privilégier les plateformes privées.
- Sensibiliser vos proches.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3vkELSd>

MESSAGE DE LA PART DE LA CORPO-BRÉBEUF

Marche-o-thon

L'activité aura lieu le 16 mai prochain à l'école Montcalm. Votre enfant a jusqu'au **3 mai** inclusivement pour remettre son enveloppe de commandites à son enseignant. N'oubliez pas de retourner l'enveloppe, car même si elle est vide, votre enfant aura une chance de gagner au tirage. Merci de votre générosité et bonne chance à tous pour les tirages.

Souper bénéfice *le Grec*

Merci à tous les parents qui ont participé au souper bénéfice *le Grec*. Vous devriez avoir reçu vos coupons, il n'y a pas de date limite pour aller chercher vos repas au restaurant. Merci aux généreux propriétaires du restaurant *Le Grec* pour leur contribution.

Dîner-pizza

La dernière édition du *Dîner-pizza* aura lieu le **mercredi 20 juin 2024**. Les informations seront transmises prochainement au mois de mai.



MESSAGE DE LA PART DU SERVICE DE GARDE

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS POUR L'ANNÉE 2023-2024 - Amendé Principes :

- La période de facturation est d'une (1) semaine à la fois (du dimanche au samedi);
- L'envoi courriel de la facture/état de compte : minimum 1 fois par mois selon l'échéancier suivant soit, au plus tard, le 1er vendredi du mois pour les semaines complètes du mois précédent;
- Il est important de prendre en considération qu'un délai de 2 à 3 jours est nécessaire pour recevoir, dans notre système, votre paiement par internet.

DATE LIMITE DE PRODUCTION DES ÉTATS DE COMPTE	DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE PAIEMENT (10 JOURS OUVRABLES)	SEMAINES FACTURÉES (NOMBRE DE JOURS)
6 mai 2024	17 mai 2024	Du 2 avril au 3 mai 2024 (22 jours + 1 pédagogique si votre enfant était présent)
DERNIER ÉTAT DE COMPTE À VENIR Dû à la fermeture de l'année financière au 30 juin 2024, il est important de prendre en considération qu'un délai de 2 à 3 jours est nécessaire pour recevoir, dans notre système, votre paiement par internet. TOUS LES COMPTES DOIVENT ÊTRE ACQUITTÉS (solde à 0 \$) LE 22 JUIN 2024 Le service de garde se réserve le droit de refuser un élève lorsqu'il y a un retard pour les frais de garde impayés pour la prochaine année scolaire et pourrait être refusé dans un autre service de garde si votre enfant change d'école.		
DATE LIMITE DE PRODUCTION DES ÉTATS DE COMPTE	DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE PAIEMENT (10 JOURS OUVRABLES)	SEMAINES FACTURÉES (NOMBRE DE JOURS)
3 juin 2024	14 juin 2024	Du 6 mai au 31 mai 2024 (18 jours + 1 pédagogique si votre enfant était présent) Semaines du 3 au 21 juin 2024 : Facturation anticipée selon les fréquentations prévues et les ajouts (14 jours)

Vicky Sévigny,
Technicienne en service de garde

Objets perdus :

Nous vous invitons à venir récupérer les objets perdus en passant par le secrétariat ou de vous présenter directement au service de garde de 7 h à 8 h 15, de 12 h à 13 h 15 et de 15 h à 18 h. Merci de sensibiliser votre enfant en lui rappelant de venir faire un tour.